



UCL  
 Programme  
 d'études  
 2024 - 2025

# Mineure en sciences de l'éducation

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Programme .....	3
Programme détaillé par matière .....	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	

## MINFOPA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure en sciences de l'éducation vous offre:

- les fondements disciplinaires en sciences de l'éducation: philosophie, sociologie, économie de l'éducation, psychologie du développement humain ;
- une initiation à certaines méthodes de recherche.

## MINFOPA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme de mineure en sciences de l'éducation vise à :

- Acquérir les fondements disciplinaires en sciences de l'éducation
- S'initier à certaines méthodes de recherche
- Mettre son parcours en perspective et valider ses expériences

### PROGRAMME

#### Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

La mineure en sciences de l'éducation n'est accessible qu'aux étudiants l'ayant entamée au plus tard en septembre 2020.

Bloc  
annuel

2 3

#### o Contenu:

##### o Cours à suivre en 2ème année de bachelier (15 crédits)

● LFOPA2001	Philosophie de l'éducation et de la formation	Pierre André (supplée Hervé Pourtois)	FR [q2] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	X
● LFOPA2005	Approche historique de l'éducation et de la formation				

## ***Cours et acquis d'apprentissage du programme***

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## MINFOPA - Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

---

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

La mineure en sciences de l'éducation est accessible à tout étudiant UCL.  
Une procédure d'admission est prévue : <https://uclouvain.be/fopa-admission>

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

***Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».***

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Tout étudiant avec une mineure en sciences de l'éducation de l'UCL dispose d'un accès au master en sciences de l'éducation de l'UCL. Une procédure d

L'inscription à la mineure est conditionnée par une procédure d'admission (cfr point admission ci-dessus). Un accord écrit sera remis à l'étudiant.

L'inscription en BAC 2 se fera via le Web. En BAC 3, l'inscription se fera automatiquement.

#### Modification de l'inscription à la mineure

Toute modification dans le choix de la mineure doit être communiquée avant le 15 septembre, par écrit, à Sandra Georges, Responsable administrative de la FOFA.

#### Horaires de cours

##### Consultation de l'horaire de cours

Les horaires de cours seront disponibles début juillet sur le site internet <https://uclouvain.be/horaires>

#### Organisation des examens

Consultation des horaires d'examens sur le site internet <https://uclouvain.be/horaires>

En début de cours, l'enseignant précise les différentes modalités d'évaluation de son cours.